Page 01_Mise en page 1 25/11/2022 18:16 Page 1



Dix millions d'Algériens sont obèses

UN PHÉNOMÈNE QUI PREND DE L'AMPLEUR

Page 5

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7450 - SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Exportations hors hydrocarbures

VERS UN NOUVEAU RECORD

Page 2

17e SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA

L'ALGÉRIE FAVORABLE À UN MODÈLE ÉCONOMIQUE ADAPTÉ



L'Algérie a affirmé, hier depuis Niamey, capitale du Niger, son entière disposition et son engagement à adhérer aux démarches communes, ainsi que son soutien au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans le continent africain. De même que l'Algérie a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau modèle économique adapté à la réalité africaine et d'élaborer une stratégie industrielle globale tenant compte des capacités de chaque pays à atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente.

Page 3

23E SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

L'accompagnement des artisans mis en avant

Page 2

COUPE DU MONDE 2022

Les premières décantations à l'horizon

Pages 8 et 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

Page 02_Mise en page 1 25/11/2022 17:10 Page 1

EXPORTATIONS HORS HYDROCARBURES

VERS UN NOUVEAU RECORD

L'Algérie devrait porter le montant total des exportations hydrocarbures à sept milliards de dollars cette année. Ces exportations, qui ne dépassaient pas deux milliards de dollars il y a deux ans, en dépit du grand potentiel que présentent plusieurs filières d'activité, devraient enregistrer un nouveau record, après celui enregistré l'année dernière, en atteignant cinq milliards de dollars.



Selon le directeur du suivi et de la promotion des initiatives commerciales du ministère du Commerce, Salim Reggad, les exportations algériennes hors hydrocarbures atteindraient cette année environ sept milliards de dollars. Le responsable, qui s'est exprimé avant-hier sur les ondes de la radio nationale, a affirmé que cela résulte de l'application d'une stratégie adoptée par le département du Commerce. «Le ministère du Commerce travaillait depuis 2020 sur un programme visant à améliorer les exportations algériennes hors hydrocarbures, avec pour preuve leur augmentation significative en 2021, atteignant les cinq milliards de dollars», a-t-il indiqué. Porter la valeur des exportations hors hydrocarbures à des niveaux supérieurs figure parmi les objectifs des pouvoirs publics. Le président de la République a, en effet, donné des instructions dans ce sens. Il avait mis en avant la nécessité d'élaborer un plan de relance socio-économique, à même d'asseoir les jalons d'un nouveau modèle de développement basé sur la diversification. Selon lui, la dépendance quasi totale de l'économie nationale à la rente pétrolière «est fatale pour l'intelligence et l'esprit d'initiative». Ainsi, les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont progressé. Durant les huit premiers mois de l'année en cours, ces exportations ont atteint près de 4 milliards de dollars, soit une hausse annuelle de 42 %. Ces exportations sont passées de 2,61milliards de dollars fin août 2021, à près de 4 milliards de dollars fin août 2022, selon les précisions du Premier ministre, lors de la présentation de la déclaration de politique générale du gouvernement. Elles devraient atteindre sept milliards de dollars d'ici à la fin de l'année.

Cependant, l'important est de pérenniser cette dynamique. Selon le consultant en export, Ali Bey Nasri, lequel qualifie d'exploit l'augmentation des exportations hors hydrocarbure, il est nécessaire de conforter cette démarche par la diversification des produits et des stratégies permettant d'inscrire cet essor dans la durée. Dans sa déclaration à la radio nationale, il a indiqué que «l'évolution des exportations est intimement liée aux investissements qui ont été réalisés». Raison pour laquelle il a préconisé l'élaboration d'une stratégie pour réaliser la durabilité de cette dynamique par l'attractivité des investissements et par des études sur les offres mondiales.

Par ailleurs, le directeur du suivi et de la promotion des initiatives commerciales du ministère du Commerce a évoqué la participation de l'Algérie aux travaux du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine à Niamey sur l'industrialisation, durant lequel sera aussi discutée l'opérationnalisation de la zone de libre-échange continentale africaine et la diversification économique. «Il y a d'excellentes occasions de pénétrer ces marchés et de développer les échanges commerciaux. La zone de libre-échange continentale africaine est la plus grande zone du monde avec plus de 54 pays, avec lesquels nous avons de bonnes relations, que nous pouvons exploiter pour prendre notre part de ces marchés», a précisé le même responsable, lequel n'a pas manqué d'évoquer les facilités accordées aux exportateurs.

L. Ait Akli

23e SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL

L'accompagnement des artisans mis en avant

LE MINISTRE du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi, a réitéré, à l'occasion de la 23e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), l'engagement de son secteur à accompagner les artisans algériens pour promouvoir leurs produits et les commercialiser.

Après plus de deux ans d'arrêt à cause de la pandémie de coronavirus, le 23e Salon international de l'artisanat traditionnel (SIAT), qui est un événement majeur pour le secteur, est de retour. Inaugurée jeudi dernier par le ministre du Tourisme, accompagné du ministre de la Culture, Soraya Mouloudji, et le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, cette manifestation internationale se veut une occasion annuelle qui permet aux artisans de promouvoir leurs produits, lesquels expriment l'authenticité, la profondeur et la diversité du patrimoine algérien.

Lors d'un point de presse, Yacine Hamadi a mis en avant «l'importance de la reprise de cette manifestation pour les artisans, après une absence en raison de la pandémie de Covid-19, en vue de commercialiser leurs produits, mettre en exergue les créations des artisans et faire connaître l'amélioration notable de la qualité du produit due à la bonne formation adoptée par le secteur». Le ministre a visité, à cette occasion, les différents stands du Salon et s'est entretenu avec un nombre d'exposants d'Algérie ou hôtes de pays frères et amis. Il a, dans ce sens, rappelé que ce Salon, qui durera jusqu'au 2 décembre prochain, voit la participation de près de 200 artisans nationaux et 56 artisans étrangers de neuf pays, à savoir la Tunisie, l'Egypte, le Sahara occidental, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Mali, la Mauritanie, la Palestine et le Niger. Il a relevé que cette manifestation verra la conclusion de plusieurs partenariats avec des pays en vue d'échanger les expériences et expertises. A cette occasion, le ministre s'est félicité de la qualité de l'artisanat national, qui contribue au développement économique et à la préservation de l'artisanat pour les futures générations. Il a tenu à faire savoir que le nombre d'artisans immatriculés au niveau national s'élève à 400 000 artisans, ayant contribué à la création de plus de 1 140 000 postes d'emploi et avec 400 milliards de dinars au produit intérieur brut (PIB).

Le ministre a également souligné la nécessité de «consentir davantage d'efforts pour préserver l'artisanat de la disparition et de la contrefaçon, en apportant tout le soutien aux artisans, en leur allouant des espaces et en les associant aux Salons nationaux et internationaux pour vendre et commercialiser leurs produits, ainsi qu'en leur accordant des prêts et en leur fournissant les matières premières».

Il a, dans le même contexte, mis l'accent sur l'importance du lancement, le 9 novembre dernier, de la plate-forme numérique «Anamil», afin de donner aux artisans l'occasion de commercialiser et de faire connaître leurs produits. Il a également souligné la nécessité d'améliorer la qualité de l'artisanat en incluant des conceptions modernes, tout en préservant leur authenticité. Le ministre a, par ailleurs, mis l'accent sur la nécessité d'améliorer et de promouvoir le niveau de la formation pour atteindre la qualité.

Ce Salon a regroupé les plus importants produits de l'artisanat, notamment les tenues traditionnelles, la céramique artistique, la poterie, l'industrie du bois, le cuir artistique, le tissage, les tapis, la vannerie, ainsi que le fer forgé et le cuivre, les bijoux, les différents plats traditionnels, mais aussi les produits cosmétiques naturels.

Cette manifestation est «un espace pour promouvoir, commercialiser et échanger les connaissances et les expertises entre les différents acteurs dans ce domaine.

Parmi les objectifs que vise le SIAT figurent «la préservation du patrimoine artisanal national et sa valorisation, la vulgarisation de la qualité du produit artisanal algérien ainsi que la création d'un cadre d'échange des expertises et des connaissances entre les artisans algériens et étrangers».

Ce Salon tend également à «encourager la création et l'innovation artisanale, en rendant les produits artisanaux plus compétitifs» et à «promouvoir les produits de l'artisanat, en les faisant contribuer au développement économique». A cette occasion, un site web dédié au Salon a été lancé et est consultable via le lien : www.siat-dz.com.

Lynda Louifi

Page 03_Mise en page 1 25/11/2022 17:32 Page 1

17e SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA

L'Algérie favorable à un modèle économique adapté

L'Algérie a affirmé, hier depuis Niamey, capitale du Niger, son entière disposition et son engagement à adhérer aux démarches communes, ainsi que son soutien au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans le continent africain.

De même que l'Algérie a mis l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau modèle économique adapté à la réalité africaine et d'élaborer une stratégie industrielle globale tenant compte des capacités de chaque pays à atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente.

Ce sont les points essentiels développés dans une allocution prononcée lors d'une séance à huis clos du 17e Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, par le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane qui prend part à cette rencontre en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le Premier ministre a souligné «l'entière disposition de l'Algérie et son engagement à adhérer aux démarches communes ainsi que son appui au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans notre continent (africain) et à atteindre les plus hauts niveaux d'intégration, en concrétisation des objectifs majeurs tracés par les fondateurs de notre organisation panafricaine». Il a rappelé dans ce contexte «le rôle essentiel» des Petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de l'industrie, soulignant l'importance de «leur accorder le soutien et l'appui nécessaires et d'améliorer leurs capacités concurrentielles». Le Premier ministre a appelé à «la mise en place d'un nouveau modèle économique et



à l'élaboration d'une stratégie industrielle globale, en vue d'atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente qui lui assure une place dans les chaînes de valeurs régionales, continentales et africaines».

Le Premier ministre a, par ailleurs rappelé, que l'Algérie a amorcé, sous la direction judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, «le processus de développement de son économie et de diversification de ses exportations pour ne pas rester tributaire des cours des hydrocarbures, tout en accordant une extrême importance au développement et à l'aménagement des zones industrielles dans le cadre de son plan de développement».

«L'Algérie récolte aujourd'hui les fruits de ces efforts, ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé au cours des deux dernières années», a-t-il dit.

Le Premier ministre a également souligné que l'Algérie tend à assurer, dans le cadre de sa nouvelle orientation économique, une croissance soutenue respectant les nouvelles normes environnementales du développement durable dont la réduction des gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles, en vue d'assurer une vie meilleure aux générations futures».

Dans le même sillage, M. Benabderrahmane a évoqué les crises politiques, les problèmes de développement et de changements climatiques et les répercussions mondiales de la pandémie de Covid-19 sur la vie socioéconomique des pays, ajoutant que le continent africain, fortement affecté par cette situation déplorable, est aujourd'hui face à un nouveau défi dicté par la conjoncture internationale actuelle et son impact sur la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires, matières premières et énergie».

Face à cette situation, ajoute-t-il, «nous devons, nous les Africains, renforcer la solidarité interafricaine pour pouvoir résister à ces bouleversements et leurs répercussions, notamment en ce qui concerne notre sécurité alimentaire, car il est désormais nécessaire d'intensifier notre action commune afin de relancer nos économies et de trouver les moyens de réaliser l'intégration en particulier dans le domaine de l'industrie et de la fabrication».

Parmi les insuffisances qui entravent la relance économique en Afrique, le Premier ministre a a relevé notamment «l'absence d'une politique continentale, claire et cohérente, en matière d'industrie et d'industrialisation». «Au-delà de notre soutien politique franc et sincère à toutes les démarches louables, nous sommes appelés, a-t-il soutenu, à tracer ensemble l'avenir de notre continent dans ce domaine vital, par le développement et la diversification de l'économie globale qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et cadre avec les objectifs et contenu de l'Agenda 2063 de l'UA», a-t-il soutenu.

M. Benabderrahmane a salué, à cette occasion, la création de «la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)» estimant qu'elle «constituera le cadre réglementaire idoine pour garantir le flux de marchandises et de biens entre les pays, au vu des grands avantages assurés aux produits d'origine africaine, notamment industriels, ce qui en fait un véritable moteur pour la réalisation des objectifs de développement industriel dans notre continent».

S. O. Brahim

PRISE EN CHARGE DES DOLÉANCES DES CITOYENS

Le médiateur de la République annonce une application

LE MÉDIATEUR de la République, Madjid Ammour, a annoncé, ce jeudi, une application devant être lancée pour suivre le processus de prise en charge des préoccupations et doléances des citoyens enregistrées à travers les différentes administrations, et ce dans l'objectif d'améliorer la performance du service public.

Lors d'une visite à plusieurs services publics des wilayas d'Alger et de Tipasa où il s'est enquis des conditions d'accueil des citoyens et de la qualité du service public, M. Ammour a expliqué que cette application vise «le suivi du processus de traitement des préoccupations et doléances des citoyens inscrites dans les registres des différents bureaux d'accueil des services administratifs».

Pour ce faire, il a appelé les citoyens à «contribuer à cet effort en inscrivant leurs préoccupations dans les registres de doléances», estimant que le suivi de ces dernières «se fera quotidiennement, de sorte à évaluer en permanence la qualité du service public fournie au citoyen».

«La conception de cette application s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures mises en place pour une prise en charge optimum des préoccupations des citoyens, et ce, en concrétisation des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a-t-il affirmé, mettant l'accent sur la grande importance et le souci que le Président Tebboune accorde à cette question.

Echangeant avec les responsables des administrations auxquelles il s'est rendu, à l'instar du service de l'Etat civil de la commune de Zeralda, M. Ammour a insisté sur «l'impératif d'assurer les conditions appropriées pour accueillir les citoyens et écouter leurs préoccupations».

A cette occasion, M. Ammour s'est rendu au bureau de poste de la même commune, où il a souligné la nécessité de mettre un registre de suggestions et de doléances à la disposition des citoyens, afin de leur permettre de noter leurs remarques, «garantissant ainsi le principe de transparence dans le service public et et permettant d'évaluer sa performance».

A Tipasa, le Médiateur de la République a inspecté plusieurs services à l'instar du siège de la circonscription administrative et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. L'administration est obligée de consacrer des journées de réception afin de présenter des explications exhaustives sur la prise en charge des préoccupations des citoyens, tout en leur fixant des délais, a-t-il encore expliqué.

Hamid B.

CONSEIL MONDIAL DE LA PAIX

Nouvelle victoire diplomatique de la RASD

LE CONSEIL mondial de la paix (CMP) a annoncé, depuis le Vietnam, l'adhésion de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et son élection en tant que membre du Comité exécutif de l'organisme, et réitéré son engagement en faveur du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. Par voie d'un communiqué, relayé, ce jeudi, par l'agence de presse sahraouie (SPS), la 22ème Assemblée du Conseil mondial de la paix, qui se tient du 21 au 27 novembre à Hanoï, le CMP a déclaré: «Dans le but de rassembler davantage de forces mondiales dans la lutte commune pour la paix, le développement et le progrès, le CMP a approuvé à l'unanimité l'adhésion de la RASD et son élection en tant que membre du Comité exécutif de l'organisme». Dans le communiqué, le CMP a regretté le fait que «le Sahara occidental demeure la dernière colonie d'Afrique ce qui est contraire à la tendance actuelle qui est la réalisation de l'émancipation, de l'indépendance, de l'autodétermination et de la souveraineté nationales», réaffirmant son «soutien au droit du peuple sahraoui à déterminer son destin par l'organisation d'un référendum libre et équitable sous les auspices de l'ONU». Tout en rappelant le statut de RASD au sein de l'Union africaine (UA) en tant que membre fondateur et ses relations diplomatiques au niveau international, le Conseil mondial de la paix a déploré les violations des droits humains du peuple sahraoui par le régime d'occupation et a appelé à la «libération immédiate de tous les prisonniers politiques sahraouis des prisons marocaines».

Lors de la séance inaugurale tenue en présence notamment de membres du gouvernement vietnamien, le secrétaire général du CMP, Thanasis Pafilis, a exigé «des actions pour achever le processus de décolonisation du Sahara Occidental et multiplier les actions de solidarité avec le peuple sahraoui dans son juste combat». Pour sa part, la présidente du Conseil, Mara do Socorro Gomes, a salué «la lutte longue et héroïque du peuple sahraoui pour ses droits».

S'exprimant à l'occasion, le représentant sahraoui, Bulahi Mohamed Fadel, a salué l'engagement «historique» de l'organisation pour les causes justes, en particulier la lutte sahraouie contre le colonialisme et l'occupation étrangère. «Une fois de plus, nous avons été entourés d'organisations amies de différents continents, qui ont été fermes dans leur soutien et leur accompagnement de la RASD», s'est-il félicité. Pour lui, «l'adhésion de la RASD au Conseil mondial de la paix (CMP) émane de l'engagement du peuple sahraoui aux côtés des forces éprises de paix mondiale et d'une contribution active et responsable à la concrétisation des aspirations communes des peuples du monde «.

La 22ème Assemblée du Conseil mondial de la paix a réuni une centaine de délégués et organisations venus de 53 pays pour relever les défis auxquels l'humanité est confrontée et présenter «un plan d'action axé sur la défense de la souveraineté des peuples, la non-ingérence et la solidarité comme seuls moyens d'émancipation», a ajouté la même source.

M. K.

Page 04_Mise en page 1 25/11/2022 17:33 Page 1

AFFAIRE DE L'EXPLOSION DE GAZ À BOUFARIK

Les accusés incarcérés libérés

APRÈS trois audiences et plus de 22 jours de détention, les sept accusés ainsi que les quatre agents de la Sonelgaz ont été libérés par le juge près le tribunal de Boufarik mais sont en liberté surveillée.
La salle était comble jeudi dernier. Parents et amis mais surtout les agents de la Sonelgaz sont venus nombreux, en ce jour de procès, pour soutenir leurs collègues incarcérés. Dès que le verdict, la liberté, fut prononcé par le juge, des youyous ont fusé de partout, dans la salle et à l'extérieur du tribunal où il y avait foule.
«Tous les accusés ont été mis en liberté mais ils resteront toujours à la disposition de la justice car l'instruction est toujours en cours», a déclaré l'un des avocats tout heureux, avant d'ajouter qu'» une commission d'experts va être constituée, à la demande de la justice, afin d'approfondir encore plus l'enquête».A la sortie du tribunal, *le Jeune Indépendant* a approché le père de l'un des accusés libérés. Les yeux en larmes, il a déclaré : «C'est une délivrance. El-hamdoullilah, mon fils vient de sortir. Toute la famille vit dans un stress terrible depuis plus de trois semaines. Je suis soulagé de voir mon fils libre. Il va enfin rentrer à la maison.»
Pour rappel, les faits remontent au 18 octobre 2022, lorsqu'une explosion a retenti à 6h20 à la cité Diar El-Boustène, appelée communément ''Cheria ou keria'' à Boufarik. L'explosion a causé la destruction des murs de façade de deux habitations du premier étage, d'un immeuble de quatre étages. A la première constatation, on a dénombré plusieurs blessés dont quatre personnes d'une même famille, dont trois gravement brûlés. Après cinq jours d'hospitalisation, la mère, son fils et sa fille ont trouvé la mort. La cause de cette déflagration est due à une fuite de gaz, selon l'enquête qui a été menée de prime abord par le procureur et les services de sécurité, juste après le triste drame qui a mis en émoi toute la population boufarikoise, et ce pendant des jours.

T. Bouhamidi

BÉJAÏA

«Bougie Provert» opérationnelle en décembre

L'établissement à caractère industriel et commercial (EPIC) municipal «Bougie Provert» spécialisé dans la gestion et la collecte des déchets ménagers devrait entamer son activité la fin de l'année en cours.



Le directeur de cet EPIC M. Zahir Bennaceur l'a annoncé il y a quelques temps sur Radio Soummam. «L'établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) Béjaïa Provert» entamera, officiellement, son activité vers la fin de l'année en cours si les équipements nécessaires à son fonctionnement seront prêts», a annoncé M. Bennacer.
Le responsable de «Bougie-Provert», dira aussi qu' «une enveloppe de 37 milliards de centimes a été allouée à cette entreprise afin d'acquérir 17 bennes-tasseuses en attendant l'adoption de son budget de fonctionnement pour qu'il puisse être concrètement opérationnel».
Un cahier des charges a, à cette effet, été déposé au niveau de la commission de wilaya des marchés. Cette entreprise qui devra redorer le blason terni par les ordures de va fonctionner avec travailleurs employés dans un premier temps. «Une procédure de recrutement de 100 employés devrait être lancée très prochainement», a affirmé le même responsable. S'agissant de sa mission, l'EPIC devrait s'occuper dans un premier temps de la collecte des ordures ménagères et le balayage des ruelles dans les quartiers de la ville de Béjaïa et la gestion des espaces verts un peu plus tard. Son activité interviendra progressivement au niveau de plusieurs quartiers de la commune et sera généralisée quelques temps plus tard à toute la commune.
Pour se débarrasser de ces ordures et nettoyer les quartiers de la ville de leurs déchets, plusieurs campagnes de nettoyage associant les collectivités locales, les employés des nombreuses directions de wilaya, les adhérents et animateurs du mouvement associatif, l'office national d'assainissement ont été menées sous la houlette de la wilaya.
Pour rappel, le wali avait ordonné il y a quelques mois «l'accélération des procédures de création de cet EPIC afin de gérer d'en finir avec la gestion des ordures produites par la commune et garantir une hygiène permanente de la ville et son environnement lors d'une réunion de travail qui avait rassemblé les élus locaux et les responsables de wilaya.
Le premier responsable de la wilaya avait exprimé son mécontentement de l'état de dégradation de l'hygiène dans laquelle était plongée la commune en dépit des multiples directives données aux services concernées et l'énorme retard accusé pour la mise en service de cet EPIC. Plus 1000 tonnes déchets ménagère sont produites journellement dans la wilaya dont 140 dans la ville de Béjaïa dont 30% sont valorisables, selon les chiffres communiqués il y a quelques années.

N. Bensalem

MÉDÉA

Campagne de prévention contre les inondations

LES SITES cartographiés comme faisant partie des zones vulnérables aux risques d'inondation font l'objet d'un intérêt et d'un suivi particuliers de la part des autorités locales, qui ont mis en place des mesures préventives et proactives pour faire face au phénomène des crues et des débordements d'oueds sur les centres urbains et les agglomérations.
Des orages, de plus en plus violents, ont été enregistrés durant ces dernières années, notamment celui qui a touché la ville de Béni Slimane (70 km à l'est du chef-lieu de wilaya) en mai 2021, où 95 mm de pluie sont tombés en l'espace de 30 mn, causant d'énormes dégâts et entraînant la mort de plusieurs personnes. En effet, chacun se souvient de la violence de l'orage qui s'est abattu sur la région, provoquant, en quelques minutes, une montée rapide des eaux de l'oued Boukeraa qui traverse la ville.
Les crues de cet oued ont rapidement envahi les rues, inondé les habitations et les locaux commerciaux, et charrié des tonnes de boue qui ont obstrué routes et accès à des édifices publics et à des établissements d'enseignement.
Pour éviter toute mauvaise surprise lié à cet aléa climatique, il a été diligenté une caravane multisectorielle dans le but de prendre le pouls de la situation à Béni-Slimane mais aussi de sensibiliser les citoyens de la région sur les dangers que représentent les risques d'inondation pour les habitations et les constructions situées à proximité des écoulements des oueds et des cours d'eau.
Conduite par la direction de l'environnement de la wilaya de Médéa, la caravane, constituée de différents intervenants, dont les services des communes de la daïra de Béni-Slimane, la Protection civile, la direction des ressources en eau, la direction des travaux publics, la direction de l'urbanisme et de la construction, l'Etablissement public de wilaya de gestion des centres d'enfouissement technique, l'OPGI, l'ADE et l'ONA, s'est rendue, avant-hier, dans la région de Béni Slimane où elle a procédé à l'identification et au recensement des sites susceptibles d'être exposés au risque d'inondation.
Selon un communiqué de la direction de l'environnement de la wilaya de Médéa, la caravane a visité les différentes zones sensibles et a procédé au recensement des points noirs considérés comme des zones exposées au risque de crues des oueds Alim et Boukraa, comme c'est le cas des quartiers Merabtine, Annache, 159-Logements, 80-Logements, 50-Logements et 40-Logements.

Nabil B.

Page 05_Mise en page 1 25/11/2022 17:44 Page 1

DIX MILLIONS D'ALGÉRIENS SONT OBÈSES

Un phénomène qui prend de l'ampleur

L'obésité est un problème majeur de santé publique qui fait encore parler de lui. En prenant des proportions alarmantes, cette pathologie est au centre des préoccupations «nationales». C'est ce qu'a indiqué le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saihi, appelant à la nécessité de la mise en place d'un plan d'action pour juguler ce phénomène.

Lors de l'ouverture des travaux du 1er congrès de la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), organisé hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelhak Saihi, a indiqué que «toutes les politiques et programmes nationaux s'étaient intéressés à résoudre le phénomène d'obésité et œuvraient à éliminer la prévalence».

Dans le même sillage, le ministre de la Santé a appelé à promouvoir une alimentation saine, dans le but de prévenir contre les facteurs d'obésité. D'après une étude faite par le ministère de la Santé, ciblant des personnes âgées entre 18 et 69 ans, deux femmes sur trois et un homme sur deux souffrent de surpoids, a rapporté le ministre, rappelant les dernières statistiques faisant état de 12 à 14 % d'enfants entre 0 et 5 ans atteints de cette maladie.

Poursuivant dans le même ordre d'idées, M. Saihi a ajouté que l'obésité est une maladie due à l'adaptation, au changement du mode de vie et à bien d'autres facteurs alimentaire, génétique et alimentaire susceptibles de la développer. Par ailleurs, M. Saihi a cité le rapport de la commission de l'OMS étudiant les habitudes alimentaires, qui a prouvé que les facteurs alimentaires jouent «un rôle important» dans l'apparition des différentes maladies chroniques, entre autres l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les cancers, qui sont à l'origine de la mortalité précoce dans les pays développés.



LA SAOMM ASPIRE À SENSIBILISER LA POPULATION

Pour sa part, le professeur Amar Tebaibia, président de la Société algérienne d'obésité et des maladies métaboliques (SAOMM), a indiqué que durant les années 2020 et 2021, l'Algérie a assisté à une «collision de deux pandémies», celle due au Covid-2019 et un autre bien connu dans le monde, celle du surpoids et de l'obésité. «Nous avons très vite compris que la présence d'une obésité conduit à des formes plus sévères de Covid-19, avec un sur-risque de mortalité et d'hospitalisation en réanimation avec une ventilation mécanique (intubation)», a-t-il déclaré.

La création de la SAOMM en pleine pandémie était une nécessité, un véritable défi, un vrai challenge et une belle réussite, a-t-il ajouté.

Le professeur a expliqué qu'en plus d'être une maladie en soi, «l'obésité est aussi un facteur de risque majeur d'autres pathologies graves et qui, par sa complexité et sa chronicité, est une assise pour beaucoup de maladies chroniques telles que le diabète, les maladies cardio-vasculaires et le cancer. L'obésité constitue un problème de santé publique mondial et un lourd fardeau économique». Selon lui, plus de 650 millions d'adultes sont en situation d'obésité et plus de 124 millions d'enfants et d'adolescents sont atteints de cette pathologie. Il a ajouté que l'Algérie n'a pas été épargnée par ce fléau pathologique et selon l'enquête STEP Wise OMS (2017), 9,7 millions d'Algériens vivent avec une obésité, ce qui représente 23 % de la population générale. «En 1997, l'OMS a classé l'obésité comme maladie chronique et elle a été reconnue comme telle par les autorités sanitaires algériennes dans le cadre du programme de lutte contre les maladies non transmissibles».

Le président de la SAOMM a affirmé que celle-ci aspire à aider les patients algériens souffrant d'obésité pour prévenir les comorbidités et les complications, mais aussi sensibiliser la population sur les dangers que présente cette maladie qu'est l'obésité, et ce afin de la prévenir.

Le Pr Amar Tebaibia a voulu que ce premier congrès soit une occasion de réunir un grand panel d'orateurs de différentes spécialistes, à savoir des internistes, des endocrinologues, des diabétologues cardiologues, des oncologues gastro-entérologues, des omnipraticiens, des psychiatres, des nutritionnistes, des néphrologues, des pharmaciens, des psychologues et des chirurgiens, engagés, chacun dans son domaine, dans ce même combat contre l'obésité, ses complications et les maladies métaboliques.

PRÈS DE 10 MILLIONS D'ALGÉRIENS SONT OBÈSES

Le Pr Rachid Malek, chef de service médecine interne à l'hôpital de Sétif, avait révélé, lors d'une journée d'information organisée récemment à Alger par le groupe pharmaceutique Novo-Nordisk, qu'en Algérie, pas moins de 21 % des adultes souffrent d'obésité, ce qui représente 10 millions de personnes, et une hausse de 76 % a été enregistrée durant les 15 dernières années. L'interniste avait ajouté que des études projectives mettent en garde sur une augmentation de ce taux de l'ordre de 29 % à l'horizon 2025. Le risque national d'obésité est désormais de 8 sur 10 adultes et de 8 sur 11 enfants ou adolescents.

Il avait soutenu que cette maladie touchait autrefois uniquement les pays riches mais qu'à présent, le surpoids et l'obésité est devenu un problème de santé publique qui est présent dans le monde, dont l'Algérie.

Selon le professeur, les causes de l'obésité sont nombreuses et souvent liées à plusieurs facteurs, notamment les facteurs génétiques ou alimentaires, comme les troubles du comportement alimentaire qui interviennent également dans la prise de poids, ainsi que les facteurs psychologiques comme la détresse ou le stress.

Pour conclure, le Pr Rachid Malek a estimé que la guérison de cette pathologie demande un suivi à deux niveaux, à savoir psychologique et physique.

Il convient de rappeler que l'ex-ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avait annoncé l'élaboration d'un guide au profit des professionnels de la santé pour la prise en charge du phénomène de l'obésité.

M. Benbouzid avait fait savoir que ce «guide se veut un outil nécessaire des bonnes pratiques, à travers l'association du médecin généraliste au niveau de toutes les structures de proximité». Il avait insisté sur le suivi et l'accompagnement de la personne souffrant d'obésité par des équipes pluridisciplinaires au niveau d'une structure de référence afin de traiter ce phénomène, appelant, en outre, à l'association des décideurs des autres secteurs concernés dans l'opération de sensibilisation, et ce en assurant des produits alimentaires de qualité ainsi que les moyens pour pratiquer des activités sportives.

Samia Acher

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Des mécanismes de protection élaborés

LA LUTTE contre la violence à l'égard des femmes est au cœur des préoccupations des pouvoirs publics. Cela se traduit par la mise en place de mécanismes de protection de la femme, annoncée jeudi, à Alger, par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou.

La violence contre les femmes a suscité un intérêt particulier auprès des pouvoirs publics, qui ne ménagent aucun effort pour endiguer ce phénomène. En effet, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a mis en exergue, jeudi dernier à Alger, l'attachement de l'Etat à mettre en place tous les mécanismes garantissant la protection de la femme et assurant la promotion de sa place au sein de la société. Elle a appelé à l'impératif de sensibiliser les femmes aux mécanismes de protection et la société aux retombées des violences faites aux femmes.

Selon la ministre, il est question de la prise en charge juridique de la femme en situation sociale difficile, à la faveur des dispositions importantes du code pénal de 2015, qui a criminalisé toutes les formes de violence. «Cette démarche s'est renforcée en 2020 grâce aux instructions du président de la République, visant à constitutionnaliser la protection de la femme dans l'article 40 de la Constitution 2020», a-t-elle soutenu.

«Il s'agit là, a-t-elle ajouté, de l'engagement de l'Etat à protéger la femme de toute forme de violence, en tous lieux et en toutes circonstances, et de permettre aux victimes de bénéficier des services de prise en charge et d'assistance judiciaire, mais aussi d'accompagner et d'encourager la femme à l'auto-emploi pour créer des micro-activités rentables après l'obtention d'une formation professionnelle spécialisée».

Elle a tenu à rappeler les efforts fournis par les 276 cellules de proximité établies dans le secteur de la solidarité à l'échelle nationale, afin d'écouter les préoccupations des femmes et des familles, notamment dans les zones reculées, ajoutant que son secteur veille à intensifier la prévention et l'action de sensibilisation en vue d'éliminer toute forme de violence.

De son côté, la directrice du bureau du Fonds des Nations unies pour la population en Algérie (UNFPA), Faiza Bendriss, a mis en exergue les acquis réalisés par l'Algérie en matière de lutte contre toutes les formes de violence et de discrimination basées sur le genre, soulignant que «les lois algériennes y afférentes figurent parmi les plus avancées sur le plan arabe».

De leur côté, le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Abdelmadjid Zaalani, et le président de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ryad Khallaf, ont mis en relief les mécanismes juridiques mis en place par l'Etat pour protéger la femme de toute forme de violence.

Il s'agit, en particulier, de l'élargissement de la criminalisation, du durcissement des peines et de l'utilisation d'une nouvelle terminologie, reflétant ainsi la forte intervention de l'Etat en vue d'assurer une véritable protection à la femme.

S. A.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:48	12:18	14:55	17:18	18:41
CONSTANTINE	05:54	12:24	15:02	17:24	18:47
ALGER	06:06	12:36	15:14	17:36	18:59
OUARGLA	06:00	12:31	15:11	17:33	18:55
CHLEF	06:13	12:43	15:23	17:45	19:07
MOSTAGANEM	06:18	12:48	15:28	17:50	19:12
ORAN	06:21	12:51	15:32	17:54	19:15

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7450 – SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	19°	12°
Oran	20°	10°
Constantine	13°	8°
Ouargla	21°	14°

LIVRAISONS DE NAPHTA

LA RUSSIE CONTOURNE L'EMBARGO VIA LA TUNISIE

Sous le coup de sanctions commerciales suite à la guerre en Ukraine, la Russie n'entend pas perdre son statut de plus grand exportateur mondial de naphta (un distillat de pétrole utilisé dans l'industrie pétrochimique) face à la demande sans cesse grandissantes notamment de ses clients asiatiques qui ne peuvent se passer de combustible



Pour continuer à approvisionner la Corée du Sud, premier importateur mondial de naphta, qui a pressé Moscou à lui assurer ses quotas faute de crise, la Russie a du compter avec l'appui de Séoul, depuis quelques mois sur la Tunisie. C'est ce qu'a fait savoir ce vendredi l'agence Refinitiv, qui analyse le flux des échanges commerciaux mondiaux dans le domaine des hydrocarbures et de la chimie. Les livraisons actuelles vers la Corée du Sud passent via des opérations d'importations et de réexportations à travers les ports du pays du Maghreb.

En 2021 la Corée du Sud a importé 590 000 tonnes de ce produit de la Russie pour ses besoins industriels. Selon Refinitiv qui analyse les données de l'entreprise publique Korea National Oil Corp (KNOC), cette dernière a importé 82 000 tonnes de Tunisie le mois d'octobre 2022. 274 000 tonnes seraient en cours de livraison pour le mois de novembre de naphta provenant des ports tunisiens.

L'opération aurait été mise en place à partir de l'été 2022 et les premiers barils de naphta en provenance de Russie ont commencé à arriver en Tunisie au mois d'août, une quantité de 410 000 tonnes entreposées au port de la Skhira dans le Golfe de Gabès dans le Sud de la Tunisie.

Dans le même temps, les données de la Korea National Oil Corp (KNOC) montrent que Séoul a importé 740 000 barils – soit environ 82 000 tonnes – de naphta de Tunisie le mois dernier.

Selon des sources de l'industrie russe, citées par des agences, les cargaisons de naphta ont été expédiées à La Skhira pour y être stockées en attendant que les négociants obtiennent de meilleurs prix.

Sur les neuf navires russes qui se sont rendus en Tunisie avec du naphta, quatre ont été affrétés par Coral Energy. Coral Energy a déclaré qu'elle ne disposait pas de stockage en Tunisie et qu'elle avait affrété des navires pour ses clients non tunisiens dans le cadre d'accords conclus sur la base de livraisons.

L'industrie pétrolière tunisienne produit du naphta et l'exporte essentiellement à l'Italie et à quelques pays européens, n'a pas exporté vers le pays asiatique depuis 2019 et le volume annuel de ses exportations n'a jamais dépassé les 220 000 tonnes.

De Tunis, Akram Kharief

OUVERTURE DU CYCLE CINEMA : ESPACE FEMININ A L'INSTITUT CERVANTES D'ALGER

«Canto cósmico. Niño de Elche» ou l'émancipation dans la rupture !

C'EST JEUDI dernier qu'a eu lieu le lancement, à la salle des Actes de l'Institut Cervantès d'Alger, du cycle de cinéma «Espacio feminino la mirada bravia» (Espace féminin le regard sauvage). Ce cycle représente «une modeste contribution pour célébrer la Journée internationale contre la violence faite aux femmes (…), célébrée le 25 novembre de chaque année», a déclaré Mme Sandra Rivas, directrice de l'Institut Cervantès d'Alger. Et d'ajouter que «le thème de ce cycle ne traite pas de violence mais permet de faire connaître la production et la création audiovisuelles» féminines espagnoles. Organisé par l'ambassade d'Espagne en Algérie et l'Institut Cervantès d'Alger, cet événement cinématographique est une fenêtre ouverte sur le cinéma contemporain ibérique, particulièrement vivace, qui se veut le miroir d'une société en plein questionnement.

Le premier film à donner le coup d'envoi de ce cycle est le documentaire Canto cósmico. Niño de Elche de Marc Sempere et Leire Apellaniz. Réalisé en 2021, il obtenu le Prix du Meilleur Documentaire, FCEN 2022 et en compétition officielle en section Les Nouvelles Vagues de Non-fiction au Festival de Cinéma Européen de Séville). Canto cósmico. Niño de Elche retrace l'histoire ou plutôt le parcours de Francisco Contreras Molina dit Niño de Elche, un musicien flamenco talentueux, mais controversé par ses choix, sa vision artistique et musicale, car un brin provocateur. Un documentaire portrait qui propose une immersion dans l'univers d'un artiste qui a bosculé, et continue à bosculer, les règles traditionnelles du flamenco. Pour que le spectateur comprenne les raisons de ce bouleversement de la part de l'artiste, les réalisateurs évoquent également, dans ce film, la sphère familiale de Niño de Elche. D'ailleurs c'est le point de départ. Une approche, une vision pour mieux cerner le personnage. Ils reviennent sur le lieu de naissance de Francisco Contreras Molina : la ville d'Elche de la province d'Alicante (Espagne).

Une mise en situation pour justifier le choix de ce sujet. Pour mieux cerner ce personnage extraverti de part ces choix, la parole est donnée, de prime abord, à sa famille, mais également à des artistes comme Angélica Liddell, José Val del Omar, Pedro G. Romero ou C. Tangana. Des artistes qui livrent leurs impressions sur ce prodigue du flamenco. Ce ténor. Il qui a réussi à s'imposer par son talent indiscutable mais également par ses choix et sa vision émancipatrice. Artiste «indiscipliné», Niño de Elche a cassé les codes d'un art ancestral, transmis de génération en génération avec des codes et des règles scrupuleusement respectés. L'on découvre aussi les nombreuses influences de son univers poétique controversé, car considéré non-orthodoxe

Ce documentaire est un voyage, voire une plongée polyphonique au cœur de l'univers d'un artiste controversé mais ô combien aimé ! Un artiste avant-gardiste qui, grâce à son talent et à sa passion, a su imposer sa vision et se défaire des codes qui régissent le flamenco sans toutefois le dénaturer. Sa manière de faire a insufflé une nouvelle dynamique dans cet art en particulier et dans l'art espagnol en général. Pour illustrer cela, Marc Sempere et Leire Apellaniz (les réalisateurs) proposent des scènes qui rendent compte avec «brio du génie de cet artiste andalou aux multiples facettes».

Au-delà de Niño de Elche, c'est toute une génération d'artistes espagnols qui est également évoquée en filigrane. Des artistes tiraillés entre le conventionnel et le renouveau. Des artistes qui veulent établir un dialogue fécond et créatif entre tradition et avant-gardisme. Un bouleversement constructif. Un portrait esthétique qui évoque également toute une génération artistique qui s'ancre dans un dialogue fécond entre tradition espagnole, avant-garde et subversion.

Pour rappel, du 24 novembre au 15 décembre 2022 (quatre jeudis et un mercredi) le cycle «Espacio feminino , la mirada bravia» (Espace féminin le regard sauvage) propose quatre long métrage entre fiction et documentaire, ainsi qu'une «session dédiée au court métrage. De quoi satisfaire tous les goûts. Les films projetés sont en version originale (espagnol) sous-titrés en français.

I. A.

PROGRAMME CYCLE CINÉMA : ESPACE FÉMININ :

01.12.2022 :
Sesión de cortos (2020/2021, 52').
08.12.2022 :
Destello bravío (2021, 98').
14.12.2022 :
Breathe (2021, 92').
Jeudi 15.12.2022 :
¿Qué himos mal ? (2021, 79').
Horaire : 17h30.
Lieu : salle des Actes, Institut Cervantès d'Alger (9, rue Khelifa Boukhalfa, Alger)